

Préalable : En distribuant ses produits, la société **CAP DISTRIBUTION**, a le souci de fournir aux utilisateurs un bien durable qui leur apportera dans le temps les prestations escomptées.

LES PRODUITS

1. CHAMPS D'APPLICATION

Cette charte s'applique à l'ensemble de la gamme des produits commercialisés par **CAP DISTRIBUTION**. Chargeurs Accus Piles DISTRIBUTION (« C.A.P. Distribution ») garantit aux clients d'origine des produits qu'elle distribue que lesdits produits sont exempts de tout défaut matériel ou de fabrication. Dans le cadre des conditions et restrictions définies ci-après, C.A.P. Distribution s'engage, à son entière discrétion, à réparer ou remplacer toute pièce de ses produits qui présenterait un défaut matériel ou de fabrication. Les pièces réparées ou les produits de remplacement seront fournis par C.A.P. Distribution sur la base d'un échange standard, et seront neufs ou remis dans un état de fonctionnement équivalent au neuf. Dans le cas où C.A.P. Distribution ne serait en mesure de réparer ou de remplacer le produit en question, le client sera remboursé sur la base de la valeur du produit au moment de l'exercice de la garantie.

Cette garantie limitée ne couvre pas les dommages subis par le produit du fait d'une mauvaise installation, d'un d'accident, d'un mauvais traitement, d'une mauvaise utilisation, d'une catastrophe naturelle, d'une alimentation électrique excessive ou insuffisante, de conditions mécaniques ou environnementales anormales, ou encore d'un démontage, d'une réparation ou d'une modification non autorisée. Cette garantie limitée ne s'applique pas non plus aux produits dont les numéros de référence auraient été altérés, oblitérés ou effacés, qui n'auraient pas été manipulés ou emballés de manière appropriée, ou qui auraient été vendus d'occasion ou en violation de la réglementation états-unienne sur les exportations.

Cette garantie limitée couvre uniquement la réparation, le remplacement ou le remboursement de produits C.A.P. Distribution défectueux dans le cadre des conditions citées plus haut. C.A.P. Distribution ne saurait être tenu responsable, et n'accordera aucune garantie, en cas de perte de données ou de dépenses engagées dans l'identification de la cause de problèmes sur un système donné, ou lors de l'enlèvement, de la révision ou de l'installation de produits C.A.P. Distribution. Cette garantie ne s'applique ni aux logiciels tiers, ni aux matériels connectés, ni aux données stockées. En cas d'exercice de la garantie, l'obligation incombant à

C.A.P. Distribution se limite uniquement au remplacement du matériel.

2. CONFORMITE AUX NORMES

Tous les produits commercialisés par **CAP DISTRIBUTION** sont conformes aux normes en vigueur dans l'Union Européenne.

GARANTIE

1. DUREE DE LA GARANTIE

Tous les produits commercialisés par **CAP DISTRIBUTION** sont garantis minimum 2 ANS pièces et main d'œuvre.

Se reporter sur l'emballage pour connaître la durée de garantie de la marque.

La présente garantie ne s'applique pas aux produits retirés de la vente et non répertoriés dans ce document.

Cette garantie limitée est exclusivement réservée à l'acheteur final d'origine, et pour toute la durée de possession du produit.

Cette garantie limitée n'est pas transférable.

2. DATE D'EFFET

- La garantie prend effet à compter de la date de vente au client final.
- La date de départ de la garantie est justifiée par la facture d'achat du Client.

3. EXCLUSION DE LA GARANTIE

La garantie n'est valable que dans les conditions normales d'utilisation du produit.

Sont exclus de la garantie les produits présentant les conditions suivantes :

- Chocs et/ou dommages apparents engageant la responsabilité d'un tiers ou résultant d'une faute intentionnelle ou dolosive (exemples non exhaustifs : dommages résultant de chutes, vandalisme incendie, foudre, tempête, etc...)
- Dommages résultant d'une utilisation non conforme aux prescriptions d'utilisation (voir notices) et/ou du paramétrage erroné par le client final (exemples non exhaustifs : dommages résultant de survoltage, branchement, mise en service, test, mode opératoire et téléchargement non recommandé, utilisation industrielle et/ou commerciale).
- Absence de justificatif d'achat.
- Le traitement des produits retournés ne présentant aucun dysfonctionnement.
- Entreposage, stockage, ou mise en service dans des lieux soumis à l'influence d'un chauffage,
- d'un froid ou d'une humidité excessifs, l'utilisation d'un liquide caustique, les dommages provenant d'erreur de montage, de démontage ou d'assemblage par le client, les dommages dus à une cause extérieure au produit, tels que foudre, chute du produit, dégâts des eaux ou incendie.
- Utilisation d'un accessoire non fourni avec le produit. Téléchargement ou l'utilisation d'un logiciel non conforme.

Les dommages subis lors du transport relèvent d'un litige transporteur n'entrant pas dans le cadre de la présente garantie. Nous conseillons dans ce cas d'émettre des réserves à la réception des produits sur le bon de transport et à en informer par recommandé avec Accusé de Réception CAPDISTRIBUTION dans les 72 heures.

Les accessoires : batteries, chargeurs, etc... ne bénéficient que d'une garantie de 6 mois.

Procédures et conditions d'application de la garantie

Pour bénéficier de la garantie C.A.P. Distribution, veuillez retourner le produit défectueux au revendeur ou distributeur C.A.P. Distribution agréé auprès duquel vous l'avez acheté. Avant de retourner le produit, veuillez vérifier les conditions de retour établies par votre revendeur ou distributeur C.A.P. Distribution. Vous devrez joindre à votre envoi les informations de référence du produit, à savoir le numéro de modèle et, le cas échéant, le numéro de série, ainsi qu'une description détaillée du problème rencontré. Vous devrez également joindre un justificatif d'achat d'origine faisant apparaître la date d'achat prouvant que le produit est toujours sous garantie.

Une fois en possession du numéro **RMA C.A.P. Distribution**, vous devez impérativement envoyer le produit dans un délai de trente (30) jours — frais de port payés et assurance obligatoire — à **C.A.P. Distribution, Service Client, 15 rue du Castallet – 40500 SAINT SEVER**. Les produits expédiés au service client doivent être correctement emballés pour éviter tout dommage lors du transport. Le numéro RMA C.A.P. Distribution doit figurer de manière apparente sur l'extérieur du coli. Dans le cas contraire, celui-ci sera renvoyé en l'état. Le produit retourné devient la propriété de C.A.P. Distribution. Les produits réparés ou produits de remplacement seront expédiés aux frais de C.A.P. Distribution. Les produits réparés ou de remplacement seront encore couverts par la présente garantie limitée, soit pour le reste de la durée de la garantie originale, soit pour une durée de 90 jours, la durée la plus longue étant applicable.



LA PROCÉDURE DU SERVICE APRÈS VENTE

1. CONDITIONS GÉNÉRALES

1.1 Tout produit sous garantie doit faire l'objet d'une demande d'un numéro d'accord de retour à obtenir :

. Par mail : sav@capdistribution.fr

1.2 Après l'obtention d'un numéro de retour, le ou les produits devront être renvoyés à l'adresse suivante :

CAP DISTRIBUTION

15 Rue du Castallet
40500 SAINT SEVER

Le produit doit être retourné dans son emballage adapté à sa protection.

1.3 Tout retour de produit doit être exécuté dans un délai de 7 jours calendaires après obtention du numéro d'accord de retour **CAP DISTRIBUTION**. Au delà, la prise en charge du produit peut ne plus être assurée.

1.4 Le numéro de retour doit être visible à l'extérieur du colis, sinon le colis sera refusé.

1.5 Tout colis voyage au risque et péril de l'expéditeur et aux frais de celui-ci. La réexpédition reste à la charge **CAP DISTRIBUTION**, exception faite des produits hors garantie.

2. GARANTIE

3.1 **CAP DISTRIBUTION** procédera sous 21 jours date de réception par nos services à la réparation ou à l'échange standard du produit hors service par un produit identique ou le cas échéant, par un produit de qualité et de performance au moins égales au produit défectueux ou encore un avoir sur facture sera édité. Le justificatif (facture d'achat) devra être fourni lors de la demande d'accord de retour.

3.2 **CAP DISTRIBUTION** ne saurait être tenu responsable en cas de litige sur les accessoires non retournés par le client.

A défaut, **CAP DISTRIBUTION** émettra un avoir égal au Prix Unitaire actualisé du produit au jour de réception par son service SAV. Une décote forfaitaire de 20% pourra être appliquée en cas d'accessoires manquants.

3.3 MANQUANTS AU DEBALLAGE

En cas de pièces ou accessoires manquants au déballage (dans les 15 jours suivant la date d'achat du produit), le client devra faire une demande auprès de **CAP DISTRIBUTION** pour que ceux-ci lui soient adressés.

A défaut de pouvoir fournir ces pièces, **CAP DISTRIBUTION** s'engage à échanger ce produit gratuitement, les frais de transport étant à la charge du client.

3. PRODUITS HORS GARANTIE

Après demande par mail au Service Après Vente, un devis vous sera proposé incluant les frais de livraisons. L'intervention n'aura lieu qu'après acceptation écrite du devis, les frais seront à la charge du demandeur.

Cette charte est destinée à la France métropolitaine.

4. GARANTIES CONSTRUCTEURS SPECIFIQUES :

Toutes les notices ou fiches produits sont consultables sur notre site internet www.cap-distribution.eu ou sur simple demande par mail à sav@capdistribution.fr

NEMESIS ET KOVE

Les produits à la marque NEMESIS et KOVE bénéficient d'une garantie de 5 ans sauf cas spécifique précisé sur le packaging du produit. La garantie s'applique selon les conditions indiquées ci-dessous, les produits bénéficient d'un avoir sur facture ou d'un échange ou d'une réparation selon l'application en vigueur. Les produits doivent être testés par le revendeur avant d'effectuer la demande de retour, ils doivent ensuite être expédiés à CAP DISTRIBUTION, après acceptation de la demande faite auprès de notre SAV, un avoir ou un échange ou une réparation sera effectué après constatation de la panne par notre service technique, dans un délai de 21 jours maximum après réception du produit.

KSIX, TREVI, VAKOSS, MSONIC, BLUEPOP, VERBATIM/FRECOM, G3FERRARI, GIRMI, PLATINET, GENESIS, NATEC, UGO, OMEGA, MAXCOM, MEIZU, TELEFUNKEN TELEPHONIE, IDISKK, SILICON POWER, EMG

Les produits à la marque citée ci-dessus bénéficient d'une garantie de 2 ans sauf cas spécifique précisé sur le packaging du produit. La garantie s'applique selon les conditions indiquées ci-dessous, les produits bénéficient d'un avoir sur facture ou d'un échange ou d'une réparation selon l'application en vigueur. Les produits doivent être testés par le revendeur avant d'effectuer la demande de retour, ils doivent ensuite être expédiés à CAP DISTRIBUTION, après acceptation de la demande faite auprès de notre SAV, un avoir ou un échange ou une réparation sera effectué après constatation de la panne par notre service technique, dans un délai de 21 jours maximum après réception du produit.

SWITEL

Les produits à la marque SWITEL bénéficient d'une garantie de 2 ans (sauf accessoires et batterie 6 mois) sauf cas spécifique précisé sur le packaging du produit. La garantie s'applique selon les conditions indiquées ci-dessous, ils bénéficient d'un avoir sur facture ou d'un échange selon l'application en vigueur. Les produits doivent être testés par le revendeur avant d'effectuer la demande de retour, le revendeur doit contacter la Hotline SWITEL au 01.70.71.26.87 ou à uf@xmodus-systems.de pour vérifier la panne, les produits doivent ensuite être expédiés à CAP DISTRIBUTION, après acceptation de la demande faite auprès de notre SAV, un avoir ou un échange.

IRIS

Les produits à la marque IRIS bénéficient d'une garantie de 2 ans sauf cas spécifique précisé sur le packaging du produit. La garantie s'applique selon les conditions indiquées par IRIS (se reporter au site du fabricant ou à la notice du produit). Le client final ou via l'aide du revendeur doit contacter IRIS via le service Customer Care par téléphone pour toutes questions relatives aux produits IRIS, joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h au 01 56 70 71 30 ; Une page internet dédiée SAV à votre disposition : www.irislink.com/partnersav, continuellement mise à jour et reprenant l'ensemble des réponses aux questions les plus fréquentes.; CAP DISTRIBUTION ne pourra traiter directement le SAV. Aucune demande de RMA ne sera acceptée par CAP DISTRIBUTION

SMAART

Les produits de stockage à la marque SMAART bénéficient d'une garantie de 1 an sauf cas spécifique précisé sur le packaging du produit. La garantie s'applique selon les conditions indiquées par SMAART (se reporter au site du fabricant ou à la notice du produit). Le client final ou via l'aide du revendeur doit contacter le service client SMAART le bon de retour inclus dans la boîte du produit ; CAP DISTRIBUTION ne pourra traiter directement le SAV. Aucune demande de RMA ne sera acceptée par CAP DISTRIBUTION

PROCEDURE SAV GEEMARC TELECOM SA

Le revendeur contacte directement la Hotline au 03 28 58 75 99 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

APPAREIL SOUS GARANTIE :

L'utilisateur final nous envoie le produit à sa charge avec copie de sa facture d'achat. Nous préciser le type de défaut

constaté si possible.

GEEMARC TELECOM répare le produit et renvoie à sa charge le produit à l'utilisateur final (échangé à neuf si non réparable).

APPAREIL HORS GARANTIE :

L'utilisateur final nous envoie le produit à sa charge avec copie de sa facture d'achat. Nous précisons le type de défaut constaté si possible.

GEEMARC TELECOM établit un devis gratuitement. Ce devis est communiqué par téléphone et/ou transmis par courrier et/ou par email à l'utilisateur final :

- Sur acceptation du devis, l'utilisateur final se doit de régler le montant du devis avant réparation. A réception du règlement, le produit est réparé et renvoyé à la charge de GEEMARC TELECOM (échangé à neuf si non réparable).
- Sur non-acceptation du devis, le produit peut être renvoyé à la charge de l'utilisateur final sur réception des frais de port de 13€ HT (le devis étant gratuit, ces frais de port s'appliquent). Sinon le produit est détruit dans le cadre légal du retraitement des déchets électroniques.

Délai moyen de réparation 2 semaines.

MAXTOR / SEAGATE DISQUE DUR

Les produits de stockage à la marque SEAGATE (MAXTOR) bénéficient d'une garantie de 2 ans sauf cas spécifique précisé sur le packaging du produit. La garantie s'applique selon les conditions indiquées par Maxtor (se reporter au site du fabricant ou à la notice du produit). Le client final ou via l'aide du revendeur doit contacter le service client SEAGATE via <http://www.seagate.com/fr/fr/support/warranty-and-replacements> ; CAP DISTRIBUTION ne pourra traiter directement le SAV. Aucune demande de RMA ne sera acceptée par CAP DISTRIBUTION

TOSHIBA DISQUE DUR

Les produits de stockage à la marque TOSHIBA bénéficient d'une garantie de 2 ans sauf cas spécifique précisé sur le packaging du produit. La garantie s'applique selon les conditions indiquées par Toshiba (se reporter au site du fabricant ou à la notice du produit). Le client final ou via l'aide du revendeur doit contacter le service client TOSHIBA via <https://toshiba.storrepair.com/> ; CAP DISTRIBUTION ne pourra traiter directement le SAV. Aucune demande de RMA ne sera acceptée par CAP DISTRIBUTION

WESTERN DIGITAL DISQUE DUR

Les produits de stockage à la marque WESTERN DIGITAL bénéficient d'une garantie de 2 ans sauf cas spécifique précisé sur le packaging du produit. La garantie s'applique selon les conditions indiquées par Samsung (se reporter au site du fabricant ou à la notice du produit). Le client final ou via l'aide du revendeur doit contacter le service client Samsung via le site internet https://westerndigital.secure.force.com/ind/id_home CAP DISTRIBUTION ne pourra traiter directement le SAV. Aucune demande de RMA ne sera acceptée par CAP DISTRIBUTION

MOTOROLA, OMRON, AROUND THE CRIBE, BENBAT, IDEA FACTORY, THE BRUSHIES

Les produits aux marques citées ci-dessus bénéficient d'une garantie de 2 ans (sauf accessoires et batterie 6 mois) sauf cas spécifique précisé sur le packaging du produit (se reporter au site du fabricant ou à la notice du produit). Les produits doivent être testés par le revendeur avant d'effectuer la demande de retour. Vous devrez joindre à votre envoi les informations de référence du produit, à savoir le numéro de modèle et, le cas échéant, le numéro de série, ainsi qu'une description détaillée du problème rencontré. Vous devrez également joindre un justificatif d'achat d'origine faisant apparaître la date d'achat prouvant que le produit est toujours sous garantie.

AUTRES MARQUES ET PRODUITS NE FIGURANT PAS DANS LA LISTE CI-DESSUS

CAP DISTRIBUTION évolue en permanence, nous pouvons également avoir des produits en deal exceptionnel, notre chartre SAV n'est pas mise à jour constamment, merci de vous reporter à notre service après-vente pour toute demande de prise en charge :

Par téléphone : +33 (0) 5 58 76 32 37

Par mail : sav@capdistribution.fr

4. ANNEXE

Vous trouverez sur la page annexe ci-après un exemple de demande de RMA.



DEMANDE DE RETOUR SERVICE APRES VENTE 2021

CAP DISTRIBUTION
15 RUE DU CASTALLET
40500 SAINT SEVER

Raison Sociale		Retour N°	
Adresse		Adresse de retour	CAP DISTRIBUTION 15 Rue du Castallet 40500 SAINT SEVER
Pays		Date	
Contact S.A.V.		Référence	
Email		Remarque	
Téléphone			
Fax			

Observations

Ligne	Référence produit	Désignation de produit	V/Réf SAV	Numéro de série	Descriptif du dysfonctionnement DETAILLE	Date d'achat
1						
2						
3						

Remarques

- Dûment remplir les champs du formulaire.
- Merci de bien spécifier le nom du produit et le code CAP DISTRIBUTION correspondant (se trouve au dessus du Gencod).
- Merci de bien vouloir remplir ce formulaire au préalable afin que nous puissions vous communiquer votre numéro de retour.
- Envoyer ce formulaire à : sav@capdistribution.fr

Instructions pour l'envoi du SAV

- Joindre le formulaire de Retour **ainsi que vos factures d'achat/tickets de caisse aux colis. Tous produits reçus sans justificatif d'achat et/ou panne détaillée ne seront pas traités.**
- Inscrire le numéro de Retour sur l'ensemble des documents.
- Les produits retournés doivent être complets et extrêmement bien emballés pour être validés.
- Les produits cassés/fracturés/abîmés ne seront pas pris sous garantie.

Sarl Chargeurs Accus Piles (C.A.P.) Distribution au Capital de 10000 €
15 rue du Castallet – 40500 SAINT SEVER
APE 518G – RCS Mont de Marsan 494 150 295 00025 – n° TVA : FR 91 494 150 295